



Agir pour
la biodiversité



FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT

NORMANDIE



Communiqué de presse

jeudi 30 juillet 2026

Sècheresse et canicules : 3 associations demandent le report de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau en Normandie

Les canicules et les sécheresses successives des mois de juin et juillet ont asséché les zones humides, les mares et les cours d'eau dont dépendent étroitement, pour leur survie, les oiseaux d'eau, et notamment les espèces dont la chasse est autorisée. La Ligue de Protection des Oiseaux Normandie (LPO Normandie), SOS Estuaire et France Nature Environnement Normandie (FNE Normandie) demandent aux préfets des 5 départements normands de reporter l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, prévue le 1^{er} août.

Dans une lettre adressée mercredi 29 juillet aux préfets des 5 départements normands, nos associations de protections de la nature et de l'environnement énoncent **les conséquences dramatiques des canicules récentes sur la biodiversité animale vivant en zone humide** : affaiblissements, sous-alimentation, perte d'énergie... Les espèces qui dépendent des milieux aquatiques et humides pour survivre sont fragilisées et rendues extrêmement vulnérables par les fortes chaleurs et la sécheresse qui en découle.

Pour toutes ces raisons, expliquent nos associations, **un nombre considérable d'oiseaux désalimentés et souffrant de stress thermique a été recueilli dans les centres de soins**. Les oiseaux migrateurs ou sédentaires, en particulier les espèces chassables comme les espèces d'anatidés ou les limicoles, n'échappent pas à la règle.

Nous demandons aux préfets de reporter l'ouverture de la chasse aux oiseaux d'eau

L'ouverture anticipée de la chasse aux oiseaux d'eau, prévue comme chaque année le premier août sur le domaine public maritime, notamment dans les estuaires de la Normandie, doit être reportée.

« Dans ce contexte mortifère, il paraît en effet irresponsable d'ajouter une nouvelle cause de mortalité pour ces oiseaux affaiblis par ces sécheresses et dont les populations ont fortement diminué ».

La chasse est un loisir qui doit impérativement s'adapter, comme elle s'est adaptée dans la grande majorité des pays de l'union européenne dont les périodes de chasse et le nombre d'espèces chassables ont été réduites. Elle ne peut plus s'exercer chaque année sans tenir compte des multiples maux qui font disparaître la biodiversité.

FNE Normandie, la LPO Normandie et SOS Estuaire demandent aux préfets des cinq départements de notre région de reporter l'ouverture de la chasse aux oiseaux d'eau et de différer leur arrêté.

Contact presse

- ➔ Patrice BONAY, SOS Estuaire : 06.16.70.41.90 / patrice.bonay@cegetel.net
- ➔ Richard Grège, LPO Normandie, 06.07.10.18.38 / richard.grege@wanadoo.fr